

EMPLOI DU TEMPS RENTRÉE 2023

Mêmes horaires pour les élémentaires et les maternelles

TEMPS SCOLAIRE OBLIGATOIRE

CLASSE

TEMPS PÉRISCOLAIRES FACULTATIFS

ACCUEILS PAYANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 h 50	ACCUEIL DU MATIN	ACCUEIL DU MATIN	ACCUEIL DU MATIN	ACCUEIL DU MATIN	ACCUEIL DU MATIN
8 h 30 ou 8 h 45 ou 9 h	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
Accueil du midi	ACCUEIL DU MIDI	ACCUEIL DU MIDI	ACCUEIL DU MIDI	ACCUEIL DU MIDI	ACCUEIL DU MIDI
13 h 45	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16 h	ACCUEIL DU SOIR (DONT AIDES AUX LEÇONS)	ACCUEIL DU SOIR (DONT AIDES AUX LEÇONS)		ACCUEIL DU SOIR (DONT AIDES AUX LEÇONS)	ACCUEIL DU SOIR (DONT AIDES AUX LEÇONS)
17 h					
Départ possible					
18 h					



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

INSCRIPTION POSSIBLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les 3 temps périscolaires

- Matin à partir de 7 h 50
- Mercredi jusqu'à 12 h 30
- Soir jusqu'à 18 h, départ possible 17 h en maternelle et en élémentaire.

Tarifcation de tous les temps périscolaire en fonction de votre QF.

Simulateur de tarif accessible en ligne :

<https://www.grenoble.fr/2973-simulateur-de-tarifs-des-temps-periscolaires.htm>

Aide aux leçons

1 ou 2 soirs par semaine à partir du CP pour aider votre enfant dans sa méthodologie d'apprentissage.

Inscription directe auprès de la direction ALP adjointe.

Autres animations

C'est votre enfant qui choisit parmi l'offre d'activités proposées (sports, culture, écocitoyenneté, jeux libres...).

Vous choisissez les jours de présence de votre enfant qui restent modifiables dans un délai de 72h.

Fréquentations ponctuelles

En cas de besoin imprévu, l'accueil de votre enfant au périscolaire du soir est possible. Contactez la Direction ALP / adjointe en respectant un délai de 48h. Vous serez facturé au tarif habituel, dans la limite de 3 fréquentations exceptionnelles.

Départ seul à partir du CP

Vous pouvez autoriser votre enfant à rentrer seul à la maison au départ de l'école soit à 17h ou à 18h (choix au moment de l'inscription).

NOUVEAUTÉS

INSCRIPTIONS/MODIFICATIONS

Un délai unique de 72h est dorénavant appliqué pour toute inscription, modification et annulation pour tous les temps périscolaires.

TARIFICATION

Suppression des forfaits et tarifation à la séance dès la première fréquentation (matin, midi et soir).

COMMUNICATION

Mise en place d'un Espace Numérique de Travail où vous retrouverez l'ensemble des informations scolaires et périscolaires de l'école de votre ou vos enfants. Plus d'infos à la rentrée scolaire.

TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR GRENOBLE.FR



GRENOBLE PÉRIACCUEIL SCOLAIRE 2023|2024

Direction Éducation jeunesse
education.jeunesse@grenoble.fr
 Service plateforme famille
 04 76 76 38 38 - kiosque@grenoble.fr

Inscription sur le Kiosque jusqu'au 30 août ou dans les Maisons Des Habitant-es jusqu'au 18 août 2023



« Bien grandir, c'est bien manger et avoir accès aux loisirs, inflation ou non. C'est l'un des principes guidant le bouclier social et climatique que la Ville de Grenoble institue pour protéger les plus vulnérables. Aussi, la facture globale des temps périscolaires baisse pour les familles les plus modestes, mais aussi celles issues des classes moyennes. Nous vous invitons d'ailleurs à le vérifier sur le simulateur récemment publié sur notre site. Autre nouveauté, pour vous faciliter la vie, le règlement s'assouplit: vous pourrez inscrire vos enfants plus tardivement aux temps périscolaires et anticiper plus facilement un changement d'emploi du temps. Bon été à toutes et à tous! »

Christine Garnier
Adjointe aux écoles



VOS INTERLOCUTEURS

- **Service Plateforme des Familles:** kiosque@grenoble.fr ; 04 76 76 38 38
- **Les Maisons Des Habitant-es:** inscription papier, vente des repas
- **Les Directions d'Accueil de Loisirs Périscolaires** pour le suivi quotidien des enfants
- **La santé scolaire:** sante.scolaire@grenoble.fr ; 04 76 03 43 23

+ D'INFOS

grenoble.fr et espace personnel kiosque

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Dates limites d'inscription pour un accueil dès le jour de la rentrée **lundi 4 septembre:**

- ▶ Espace personnel kiosque: **mercredi 30 août 2023 - 10 h**
- ▶ Maison Des Habitant-es / dossiers papier: **vendredi 18 août 2023**

Temps d'information et de présentation de l'organisation périscolaire

Réunion de rentrée organisée par chaque Direction ALP durant les 2 premières semaines de septembre ; renseignements sur l'école.

Démarrage des accueils périscolaires:

- ▶ Restauration scolaire et périscolaire du soir: **lundi 4 septembre 2023**
- ▶ Périscolaire du matin: **mardi 5 septembre 2023**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Comment j'inscris mon enfant ?

- 1 Sur mon espace personnel kiosque avec mon identifiant (disponible sur le Certificat d'Inscription Scolaire ou les factures) et l'adresse mail communiquée à la Plateforme Famille ▶ mon inscription est valable 72 h ouvrées plus tard.
- 2 Par dépôt du formulaire unique dans une Maison Des Habitant-es: attention les délais sont plus longs (10 jours en septembre, 7 jours le reste de l'année).

Combien je vais payer ?

Tarifs adaptés à vos ressources; vous devez transmettre le justificatif (autorisation d'accès à CAF partenaires, ou attestation CAF/MSA du mois en cours pour les allocataires ou dernier avis d'imposition pour les autres) en même temps que l'inscription, sinon c'est le tarif maximum qui est appliqué.

Quand et comment je règle ?

Vous recevrez 1 facture unique (restauration scolaire/périscolaire/classe nature) par période scolaire, disponible sur votre espace personnel Kiosque ou envoyée par courrier (choix à l'inscription).

- **PÉRIODE 1** ▶ septembre – vacances automne
- **PÉRIODE 2** ▶ jusqu'aux vacances de Noël
- **PÉRIODE 3** ▶ jusqu'aux vacances d'hiver
- **PÉRIODE 4** ▶ jusqu'aux vacances de printemps
- **PÉRIODE 5** ▶ jusqu'aux vacances d'été

Paielements possibles: carte bancaire, prélèvement unitaire, espèces auprès d'un commerçant agréé ou TIP et chèque si choix facture papier.

Votre enfant a des problèmes de santé ?

Prendre contact avec la direction de l'école pour la mise en place d'un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI). Les PAI 22-23 sont valables jusqu'à fin novembre 2023. Si votre enfant a des allergies alimentaires, vous devez prendre contact avec la Direction ALP pour valider les conditions d'accueil à la restauration scolaire en fournissant les justificatifs médicaux nécessaires.

Pour les parents en garde alternée

Possibilité d'opter pour une facturation adaptée aux besoins et ressources de chacun des parents ▶ le dépôt d'un formulaire papier est obligatoire.

	TARIF MINI*	TARIF MAXI*
MATIN	0,09 €	1,00 €
MIDI	0,75 €	8,17 €
SOIR	0,18 €	2,00 €
MERCREDI MIDI	0,09 €	1,00 €

Ces montants sont donnés à titre indicatif car les prix sont calculés en fonction du QF exact des familles. Simulateur en ligne disponible sur: <https://www.grenoble.fr/2973-simulateur-de-tarifs-des-temps-periscolaires.htm>

* Tarif Grenoblois d'un jour de présence (repas + animations): pour les non Grenoblois, le tarif est majoré de 20 % sauf si l'autre parent habite Grenoble ou que l'enfant est scolarisé en ULIS ou UPE2A.

Règles de commande et annulation de repas

Les commandes et annulations sont à faire sur votre espace personnel kiosque (24 h/24) ou par téléphone (du lundi au vendredi de 8 h à 14 h).

POUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES DU	JE DOIS FAIRE LES DÉMARCHES AVANT 10H
LUNDI	Mercredi qui précède*
MARDI	Jeudi qui précède*
MERCREDI	Vendredi qui précède*
JEUDI	Lundi qui précède*
VENREDI	Mardi qui précède*

* Délai modifiable en fonction des jours fériés.

Absences imprévues de votre enfant

Contactez la Plateforme familles le jour même pour prévenir et transmettre un justificatif pour annuler la facturation.

Types d'abonnement

- **Régulier ou occasionnel:** choix des jours pour toute l'année ou commande en fonction des besoins.
- **Prépaiement:** réservation et paiement des repas à l'avance dans une Maison Des Habitant-es ▶ formulaire papier uniquement. Si vous optez pour le prépaiement, la réservation des activités périscolaires est possible à compter du **mercredi 16 août 2023** en MDH.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

INSCRIPTION POSSIBLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

3 types de menu

- **VERT** Végétarien standard
- **BLEU** Mixte poisson
- **ROUGE** Mixte poisson viande

Les menus sont disponibles sur le site internet de la Ville. Ils sont susceptibles de modification en cas d'aléas (grèves, approvisionnement...).

